



CRISE POLITIQUE

 **AGCS PLUS**

RÉSEAU DE *COALITION PLUS*

CRISE POLITIQUE

Contexte : les crises politiques sont des événements qui peuvent se manifester de plusieurs manières ; les aspects les plus visibles sont les manifestations de rue ou les émeutes. Dans les cas les plus extrêmes, on assiste à des révoltes, des violences ou des guerres. Ces crises peuvent avoir un impact particulier sur les Minorités Sexuelle et de Genre : par exemple en période pré-électorale dans certains pays, les Minorités Sexuelle et de Genre deviennent des boucs émissaires de certains politiciens. Ces crises peuvent survenir à l'échelle d'une ville ou d'un pays ; elles peuvent se manifester par des menaces ou mesures punitives proférées par des autorités politiques ou administratives à l'encontre des Minorités Sexuelle et de Genre d'un pays donné. Il peut également s'agir de dommages collatéraux pour les Minorités Sexuelle et de Genre lors de crises mettant face à face des pays qui s'opposent sur les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre.

A qui est destiné ce protocole ?

Les crises politiques peuvent survenir de manière prévisible ou non, de manière ponctuelle ou prolongée sur plusieurs mois. Il convient donc pour les organisations de Minorités Sexuelle et de Genre de se familiariser avec les

directives et les conseils fournis dans ce protocole. AGCS PLUS publie ce protocole pour que les organisations dirigées par les Minorités Sexuelles et de Genre puissent continuer leur travail de manière sécurisée.

Contenu du protocole

Le protocole décrit les aspects les plus importants à connaître pour éviter qu'une crise politique ne puisse avoir un impact négatif sur les minorités de genre et de sexe, les activistes et leurs organisations. Pour cela, il est donc important de connaître les types de risques encourus, les moyens de les prévenir ainsi que des ressources supplémentaires à consulter.

Pour bien intégrer la sécurité face aux risques qui peuvent survenir d'une crise politique, les organisations et activistes sont encouragés à mettre en place leur plan de sécurité qui peut se résumer par un circuit avec les étapes suivantes :

- Établir des partenariats
- S'informer
- Renforcer les moyens internes de l'organisation pour la prévention des crises
- Gérer une crise
- Offrir des services de base en cas de crise
- Documenter

Plan de sécurité : Exemple

Date d'élaboration du plan de sureté (Ou date de révision)		17 / 10 / 2023	
Personne responsable		Un directeur de l'organisation	
Risque principal à gérer		Risque d'agression du personnel, des bénévoles et bénéficiaires de l'organisation	
Menaces	Vulnérabilités	Capacités existantes	Capacités requises
<p>Des insultes, menaces de violences physiques contre un activiste ou contre une organisation supposée soutenir les droits des homosexuels</p> <p>Les menaces proviennent de leaders religieux, d'activistes politiques, appartenant ou non à des mouvements anti-genre/ anti LGBTQ</p>	<p>Par peur de représailles, les dirigeants de l'association et activistes ne peuvent pas mener de plaidoyer auprès des autorités.</p> <p>Les dirigeants associatifs et bénévoles sont connus du public et risquent d'être visés par des violences ou actions malveillantes lorsqu'ils visitent certains lieux</p>	<p>Les Pair éducateurs de l'organisation possèdent des badges officiels qui les identifient comme agents de sante</p> <p>Le bureau dispose de cameras de surveillance</p> <p>Les bénévoles connaissent les refuges potentiels dans chaque quartier de la ville</p> <p>Les PE sont formes sur les mesures de sécurité numérique</p>	<p>Payer les services d'une compagnie de gardiennage</p> <p>Sécuriser les outils digitaux (ordinateurs et téléphone) / Cryptage des informations</p> <p>Designner une personne de référence en charge des questions de sécurité au sein du réseau ou de l'organisation</p>

ÉLÉMENTS DU CIRCUIT DE PREVENTION ET DE GESTION	ACTIVITES
1 Former des partenariats	<p>Avec le ministère de la Santé : Pour les organisations qui offrent des services de lutte contre le VIH/Sida et les ISTs le soutien du ministère de la Santé est un atout politique lorsque les crises qui menacent les Minorités Sexuelles et de Genre surviennent. Les contacts avec ce ministère doivent être maintenus à travers des contacts réguliers, car il existe souvent des changements de personnel au sein des institutions.</p> <p>L'institution nationale de protection des droits humains : il est parfois utile dans certains pays d'avoir des contacts formels ou informels avec les agences nationales indépendantes de protection des droits humains.</p> <p>Les forces de l'ordre : connaître des officiers de sécurité peut se révéler très utile, au cas où des agents des forces de l'ordre 'friendly' ont été identifiés ; par exemple lors des formations sur le VIH et population-clés</p> <p>Les journalistes 'friendly' : Participez à des activités de formation et de plaidoyer impliquant les journalistes et les médias. Leur aide peut se révéler utile, car ils peuvent produire des narratifs plus nuancés, par exemple lors des campagnes de désinformation.</p>
2 S'informer pour identifier les menaces	<p>Les militants anti-genre : en collaboration avec les défenseurs des droits humains, il est utile de comprendre les plans d'action et méthodes des mouvements politiques qui promeuvent la pénalisation ou la restriction des droits des Minorités Sexuelles et de Genre. De tels mouvements profitent souvent des crises politiques pour agiter le public contre les Minorités Sexuelles et de Genre.</p> <p>Les influenceurs : CertainEs activistes provenant des communautés (ou les alliés des Minorités Sexuelles et de Genre) sont actifs-ves sur Facebook et Twitter/X et relaient souvent des alertes sur les dangers potentiels qui menacent la communauté dans votre pays ou dans la sous-région. Renseignez-vous et connectez votre page à ces influenceurs.</p> <p>Les systèmes de veille et d'alerte sur les violations de droits humains : ils peuvent donner une idée sur les principaux types d'abus et les auteurs des violences dans le pays. Les informations recueillies doivent permettre de répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les éléments qui animent une crise politique - Qui sont les politiciens ou mouvements politiques qui profèrent des menaces ? - La menace, est-elle à prendre au sérieux ?
3 Renforcer les moyens de prévention	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédiger et évaluer régulièrement le plan de sécurité de l'organisation (voir exemple dans le tableau) ✓ Designner une personne de référence en charge des questions de sécurité au sein du réseau ou de l'organisation ✓ Sécuriser les locaux de l'organisation ✓ Mettre des caméras de surveillance ✓ Engager une compagnie de gardiennage ✓ Établir un registre des entrées et sorties dans les locaux ✓ Renforcer la sécurité numérique ✓ Prendre des assurances pour protéger les outils digitaux (ordinateurs et tablettes notamment) ✓ Protéger les données numériques concernant les bénéficiaires <p>La communication : la manière de communiquer avec les journalistes ou le grand public sur la nature du travail de l'organisation dépend du contexte. En règle générale, il est important de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer en mettant en avant les avantages des activités pour la société et le pays (santé sexuelle et reproductive, prévention des violences, soutien aux personnes vulnérables), etc. - Dans les contextes hostiles, en l'absence de journalistes 'friendly' connus de la communauté, il vaut mieux éviter de communiquer avec la presse sur des sujets qui peuvent porter des controverses - Éviter d'aborder les sujets pièges et arguments sans fondement des mouvements anti-genre, tels que « la promotion de l'homosexualité » ou le supposé « recrutement des enfants » ou le « financement massif » des homosexuels par l'Occident.... Ces faux arguments sont des pièges, utilisés pour créer une panique morale dans le pays contre les Minorités Sexuelle et de Genre. - Budgétiser et inclure la sécurité dans les demandes de financement aux partenaires

4	Gérer une crise	<p>Lorsque la crise politique se matérialise et que les Minorités Sexuelles et de Genre sont visés explicitement, plusieurs cas de figure peuvent arriver :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les descentes de police dans les locaux de l'organisation ou dans les sites fréquentés par les Minorités Sexuelles et de Genre - Les cyberattaques visant le site web de l'organisation - Le vol et rafles d'équipements (ordinateurs par exemple) <p>Communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avertissez régulièrement les communautés à travers les réseaux sociaux sécurisés. (Page Facebook fermée ou WhatsApp par exemple) - Maintenir un contact avec les bénéficiaires à travers des moyens sécurisés tels que les groupes whatsapp <p>Menez un plaidoyer.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Auprès des partenaires publics qui ont déjà des liens avec l'organisation (Santé et Justice par exemple) - Auprès des chancelleries étrangères 'friendly' - Déployer les fonds d'urgence : en général, ces fonds peuvent être disponibles de manière relativement rapide (quelques jours ou semaines) et peuvent servir à l'offre de refuge, de nourriture, de soins d'urgence et de relocalisation.
5	Offrir les services	<p>Au cours de la crise, il est important de maintenir un minimum des services dans la mesure du possible.</p> <p>Dans certains cas, l'offre de services est possible, l'organisation doit juger la pertinence et les conséquences possibles d'une fermeture complète des locaux.</p> <p>La continuité de l'offre des ARVs et la PrEP par exemple est un exemple de services essentiels.</p>
6	Documenter	<p>Après une crise, il est important de documenter les éléments suivants dans un rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La nature de la crise, les éléments déclencheurs et les principaux protagonistes. - Les préjudices moraux, physiques, matériels ou psychologiques subis par les membres de la communauté, le personnel ou les bénéficiaires - Les chiffres sur le nombre de personnes qui ont demandé de l'aide, les types de services offerts aux demandeurs d'aide <p>L'étape de documentation est utile et doit permettre d'informer la prévention des futures crises.</p>

CAS D'ETUDE

Sénégal (2021) : Au cours de l'année 2021 ; des mouvements politiques de l'opposition se sont mobilisés pour le passage de nouvelles lois visant à renforcer les dispositions pénales du pays contre l'homosexualité¹. Ces mouvements se sont caractérisés par des marches médiatisées dans plusieurs villes du pays accompagnées de discours hostiles aux personnes appartenant aux Minorités Sexuelles et de Genre. L'homosexualité est portante déjà punie au Sénégal ; Selon Seydi Gassama directeur de Amnesty International Sénégal cette mobilisation est « *une instrumentalisation politique pour affaiblir le pouvoir et pour s'attaquer aux fondements laïcs du pays* », à quelques mois des élections législatives qui devaient se tenir le 31 juillet 2021.

Tanzanie (2018) : En octobre 2018, le gouverneur régional de Dar es Salaam, Paul Makonda, annonce son intention de créer un groupe de travail chargé de traquer et d'arrêter les personnes LGBTI. Makonda a même fourni au public un numéro de téléphone où il pouvait signaler à la police toute personne soupçonnée d'être LGBTI. Suite à ces décisions les photos d'activistes LGBT ont été publiées sur les réseaux sociaux, pour cette raison plusieurs d'entre eux ont dû fuir Dar Es Salam, quitter le pays ou vivre en cachette².